



Chers dirigeants de clubs de football,

Afin de faciliter la gestion de l'emploi au sein de vos clubs, la Ligue BFC de Football a choisi de confier cette mission d'accompagnement au **Réseau Profession Sport Loisirs Bourgogne-Franche-Comté.**

Ce réseau de professionnels vous apporte son savoir-faire à travers cinq offres déployées sur l'ensemble du territoire de Bourgogne-Franche-Comté, pour répondre à vos besoins RH et de recrutement pour plus de simplicité et de sérénité..



Cinq offres pour accompagner vos projets d'emploi et de structuration de votre club.

1 - 

Emploi : Grâce à la mise à disposition de personnel via leurs groupements d'employeurs, ils assument le rôle d'employeur et portent l'entière responsabilité juridique de l'emploi. Vous êtes ainsi totalement déchargés de toutes les obligations liées à la fonction d'employeur.

2 - 

Gestion : Vous êtes, ou souhaitez devenir, employeur ? Dans ce cas, ils vous proposent une offre de gestion des ressources humaines, qui comprend la prise en charge de l'ensemble de la gestion administrative et RH de l'emploi (édition des bulletins de paie, déclaration, veille juridique...).

3 - 

Recrutement : Vous cherchez un candidat ? Ils le sélectionnent pour vous, grâce à leur service de recrutement, doté d'outils adaptés et performants pour identifier le profil qui correspond à vos besoins.

4 - 

Formation : Vous souhaitez élargir et diversifier les compétences de votre salarié ? Ils vous proposent un catalogue de formations complémentaires, en dehors du secteur du football.

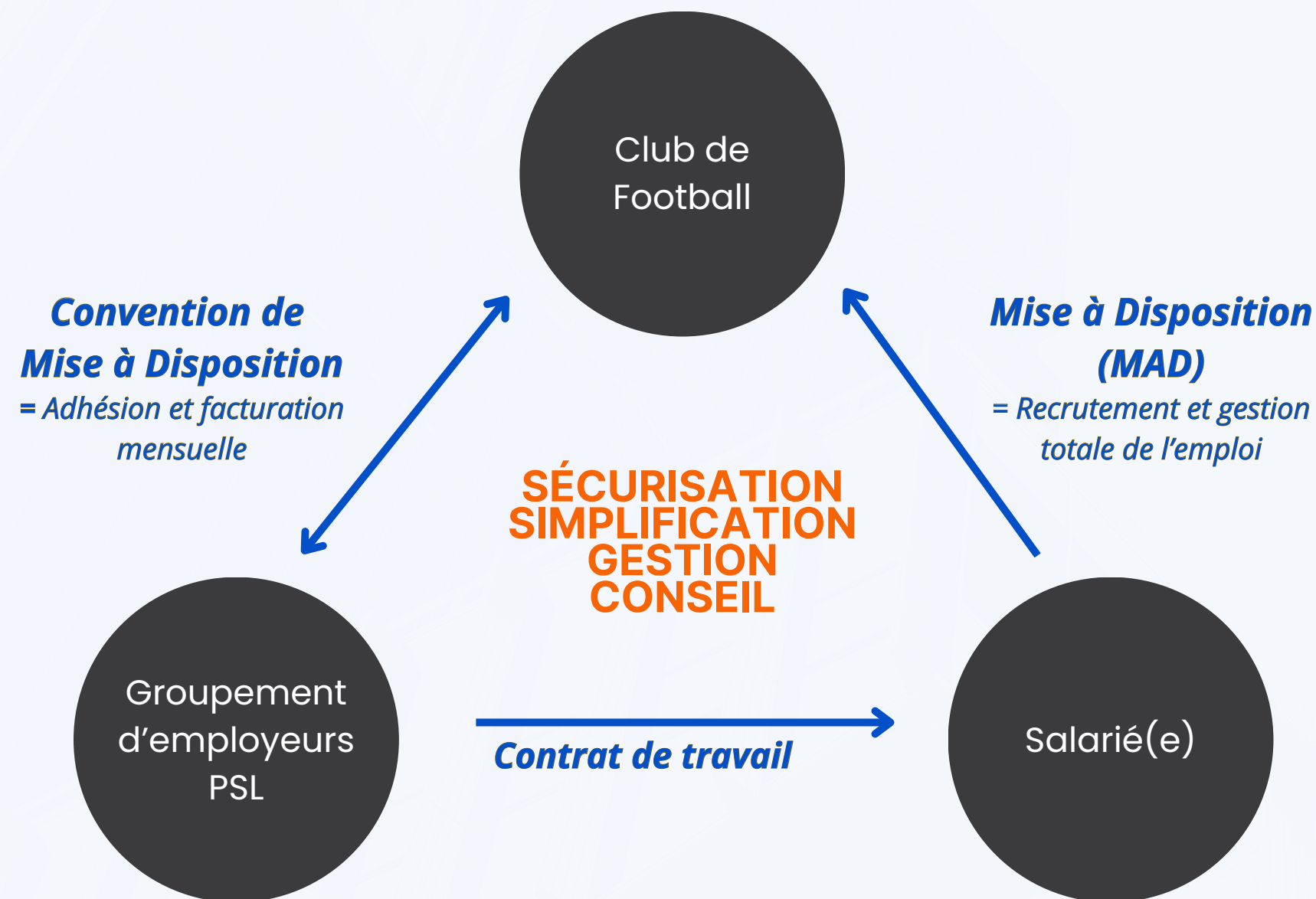
5 - 

Action : Vous souhaitez proposer à un jeune de votre club un engagement service civique ? Ils vous accompagnent dans la démarche en mettant à votre disposition leur agrément Service Civique.

SERVICE DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

Une solution de portage via leurs groupements d'employeurs :

Ils recrutent pour vous votre futur salarié, quel que soit le type de contrat (*CDD, CDI, Temps plein, Temps partiel, Apprentissage...*), et mettent le salarié à disposition au sein de votre club.



TARIFS :

Salarié(e) Classique : 188€/mois (temps plein)
Dégressif selon le volume d'heure mensuel

Avec un plancher à 45€/mois
(équivalent à un contrat de moins de 9h/semaine)

Salarié Alternant(e) : 166€/mois

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

(Aide de l'Etat totalement reversée)

Le saviez vous ? 💡

Leurs Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) peuvent accompagner votre futur salarié vers une qualification et une insertion professionnelle via des parcours en alternance (ex: apprentissage).

OFFRE N°1
Emploi

Les avantages pour votre club :



SOUPLESSE CONTRACTUELLE ET GAIN DE TEMPS

- Accès à du personnel qualifié et opérationnel sans contrainte administrative.
- Pas de gestion RH (contrat, déclarations, fiche de paie...) : Nos GE s'occupent de tout !
- Adaptation des mises à disposition en fonction de la saison, des besoins ponctuels ou des événements.
- Disponibilité d'esprit pour se concentrer sur le club et son développement



RÉDUCTION DES COÛTS

- Prise en charge des coûts de formation
- Mutualisation des coûts salariaux entre plusieurs structures (clubs, collectivités, entreprises).
- Accès à des profils expérimentés à moindre coût.



SÉCURITÉ JURIDIQUE

- Le GE est l'employeur, il porte la responsabilité juridique de l'emploi, ce qui réduit les risques pour le club.
- Respect de la convention collective et des exigences administratives.



RÉPONSE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

- Le GE identifie, recrute et fidélise des talents qui peuvent être difficiles à recruter.

OFFRE N°1 Emploi

Les avantages pour vos salariés :



SÉCURITÉ DE L'EMPLOI

- Contrats stables portés par le GE, même en cas de missions fractionnées.
- Stabilisation de sa situation professionnelle et personnelle.
- Pérennité de l'emploi grâce à la mutualisation possible entre plusieurs structures.



DIVERSITÉ DES EXPÉRIENCES

- Possibilité de travailler pour plusieurs clubs ou structures, ce qui favorise l'enrichissement professionnel.
- Développement de compétences variées : sportives, pédagogiques, organisationnelles, relationnelles...



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Le GE assure un suivi RH, une gestion de carrière et propose des formations continues.
- Un accompagnement social et professionnel qui renforce la réussite du parcours.



ACCÈS FACILITÉ À LA FORMATION

- Accès à une formation qualifiante reconnue par les clubs, permettant au salarié de se qualifier, se spécialiser ou se reconvertir, tout en restant en emploi.
- Pour les jeunes diplômés ou personnes éloignées de l'emploi, le GE constitue un tremplin vers le marché du travail, en offrant une première expérience encadrée et progressive.

OFFRE N°2 Emploi

SERVICE DE PAIE GESTION SOCIALE

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Ils assurent pour vous la gestion complète de la paie et des obligations sociales de votre structure. Vous bénéficiez d'un accompagnement rigoureux et professionnel, garantissant la conformité avec la réglementation et la tranquillité d'esprit sur le plan RH.

LES AVANTAGES

Sécurité juridique totale : veille juridique et sociale, conformité réglementaire

Simplicité : gestion externalisée, interlocuteur dédié

Clarté : bulletins de paie fiables et transparents

Sérénité : réduction des erreurs, gestion des déclarations

TARIFS

- 1 à 3 bulletins = 27€
- 4 à 9 bulletins = 24€
- 10 bulletins ou + = 22€

+ *Frais d'enregistrement / Frais de dossier*

Prestations complémentaires
(contrats, ruptures...) *sur devis*.

LA DURÉE

Début : dès signature du devis

Fin : sans engagement de durée, avec
possibilité de résiliation à tout moment
selon conditions contractuelles

OFFRE N°3 Emploi

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AU RECRUTEMENT

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Ils répondent à votre besoin de recrutement en assurant un sourcing qualitatif, en lien avec vos exigences. De la définition de poste à la présélection des candidats, ils garantissent un processus clair, sécurisé et respectueux des bonnes pratiques RH.

LES AVANTAGES

Professionalisme : approche RH structurée et personnalisée

Gain de temps : nous filtrons les candidatures et organisons les entretiens

Sécurité : conformité RGPD

Clarté : reporting à chaque étape

TARIFS

Forfait sourcing à partir de 250€ par recrutement :

- Employé: 250€ TTC
- Technicien: 500€ TTC
- Poste en tension: 800€ TTC
- Cadre: 1500€ TTC

LA DURÉE

Début : dès validation du profil de poste.

Fin : à l'embauche effective après période d'essai effectuée

SERVICE DE FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Ils conçoivent et animent des actions de formation sur mesure, adaptées à vos enjeux métiers, pour renforcer les compétences de vos équipes.

LES AVANTAGES

Pédagogie : programmes simples, concrets, opérationnels

Sécurité juridique : organismes certifiés, financement via OPCO possible

Sérénité : gestion administrative assurée par leurs soins

TARIFS

Les coûts de formation peuvent être pris en charge via leurs OPCO.

Mise à disposition d'un(e) Alternant(e) :
166€/mois via leurs GEIQ (Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification).

LA DURÉE

Début : selon calendrier et inscription aux sessions.

Fin : à l'issue de la session, avec possibilité de suivi post-formation

OFFRE N°4
Emploi

OFFRE N°5 Emploi

AGRÉMENT SERVICE CIVIQUE

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Ils vous accompagnent dans la mise en place de missions de Service Civique. Grâce à l'agrément national porté par leur fédération nationale PSL, Ils peuvent héberger vos missions et porter les contrats des volontaires, même si votre structure ne dispose pas d'un agrément propre.

LES AVANTAGES

Sécurité juridique : portage du contrat d'engagement via l'agrément PSL

Simplicité : aucune démarche administrative complexe

Conformité : un cadre précis, conforme à la réglementation du Service Civique

Impact social : engagement fort pour la jeunesse et l'intérêt général

TARIFS

Un volontaire en service civique coûte environ 115€/mois pour le club.

(Ces 115€ sont versés directement au volontaire et viennent compléter l'indemnité de l'Agence Nationale du Service Civique)

+ Adhésion à votre structure référente

LA DURÉE

Début : dès validation du projet et adhésion à la structure référente

Fin : au terme de la mission (8 mois en moyenne)

RÉCAPITULATIF DES OFFRES

OFFRE N°1: MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL	• Salarié(e) Classique: 188€/mois* • Salarié(e) Alternant(e): 166€/mois* (avec l'aide Etat totalement reversée)
OFFRE N°2: PAIE GESTION SOCIALE	• 1 à 3 bulletins = 27€* • 4 à 9 bulletins = 24€* • 10 bulletins ou + = 22€* + Frais d'enregistrement Frais de dossier
OFFRE N°3: ACCOMPAGNEMENT AU RECRUTEMENT	• Employé: 250€ TTC* • Technicien: 500€ TTC* • Poste en tension: 800€ TTC* • Cadre: 1500€ TTC*
OFFRE N°4: FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	Mise à disposition via l'alternance : 166€/mois* Les coûts de formation = pris en charge via leur OPCO.
OFFRE N°5: AGRÉMENT SERVICE CIVIQUE	Agrément porté par la Fédération Nationale PSL (pas de frais de gestion mais une adhésion)

**Tarif maximal proposé*

COMMENT ACTIVER UNE DE CES OFFRES ?

E
X
E
M
P
L
E



1

Le club prend contact avec le référent PSL

Un échange permet de préciser et d'analyser le besoin, le profil recherché et les contraintes.

2

Le référent PSL propose une solution adaptée

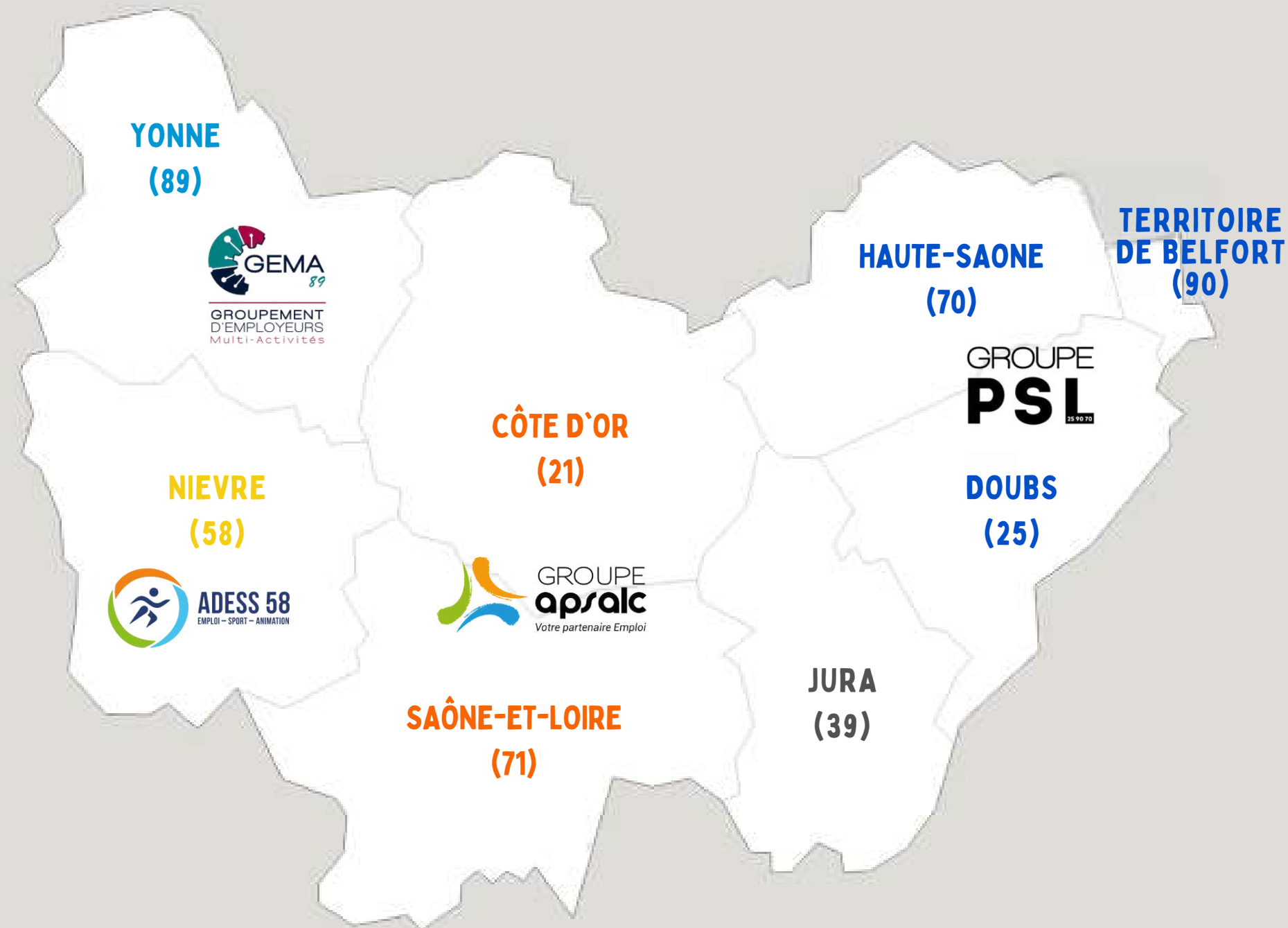
Mise à disposition, recrutement, service civique, formation, gestion de paie, etc.

3

Le club adhère au Groupement d'Employeurs et passe par ses services

Il signe une convention d'adhésion simple et claire

QUI CONTACTER ?



VOUS DÉPENDEZ DU 25,90,70, 39 :



Thomas BORNE
06 24 03 65 92
thomas.borne@groupe-psl.fr

VOUS DÉPENDEZ DU 21, 71 :



Léna RAJKOVIC
06 33 19 36 90 / 03 80 55 06 61
lena.rajkovic@apsalc.org

VOUS DÉPENDEZ DU 58 :



Julien FRESLON
03 86 61 14 11
contact@adess58.fr

VOUS DÉPENDEZ DU 89 :



Olivier TAPIN
06 30 57 05 27
gema89@orange.fr



N'attendez plus !

Contactez le réseau Profession Sport Loisirs
pour vous libérer du temps et développer vos
projets de club

